

SUJET AU BAC

À partir des documents 1, 2 et 3, et de vos connaissances, montrez comment se construit la mémoire de la Shoah de 1945 à nos jours.

Document 1

"Pensez qu'il s'est passé quelque chose jamais vu auparavant. Pensez qu'il s'est produit un crime contre l'humanité.

Pensez qu'un peuple entier – les Allemands – a exécuté ce crime. Méditez que cela vous concerne. Vous ne devez jamais laisser s'éteindre dans votre mémoire ce qui a eu lieu dans les camps."

Extrait de "Si c'est un homme" de Primo Levi, 1947 (édition Einaudi).

Document 2



Photographies de la salle d'audience du procès Eichmann, tribunal de Jérusalem, 1961

Archives photographiques de Yad Vashem

Document 3

Discours du président de la République française lors de la cérémonie du Vel' d'Hiv, 16 juillet 2017..

"Ce n'est pas l'Allemagne qui organisa la rafle du Vélodrome d'Hiver. Ce fut bien la France. Pas un seul soldat allemand. La France aux ordres du gouvernement de Vichy. Nous devons regarder notre histoire en face. [...] La Shoah ne doit jamais devenir une mémoire affaiblie par le temps, ni un objet de relativisation. Le négationnisme n'est pas une opinion : c'est un crime. »

Corrigé

Introduction

La Shoah, l'extermination de six millions de Juifs par les nazis entre 1941 et 1945, est aujourd'hui un événement majeur de la mémoire mondiale. Pourtant, cette mémoire ne s'est pas imposée immédiatement après la guerre. Les documents proposés montrent différentes étapes de sa construction, du témoignage des survivants à la reconnaissance politique tardive. On peut donc se demander **comment la mémoire de la Shoah a évolué depuis 1945**. Nous verrons que cette mémoire a d'abord été portée par les survivants, avant de devenir un enjeu judiciaire puis enfin un objet de reconnaissance officielle par les États.

I. 1945–1960 : une mémoire portée par les survivants mais peu entendue

Le témoignage de Primo Levi (doc. 1), publié en 1947, montre l'urgence pour les survivants de témoigner de ce qu'ils ont vécu. Il insiste sur la nécessité morale de raconter. Pourtant, cette parole reste alors marginale : la société veut reconstruire, et les récits sur les camps rencontrent souvent incompréhension ou indifférence.

Apport pertinent

En France, le récit dominant est celui d'une « nation résistante », ce qui relègue au second plan la mémoire juive. Les procès de l'après-guerre concernent surtout les crimes de guerre généraux, pas encore spécifiquement le génocide.

Ainsi, la mémoire existe, mais elle n'est pas encore centrale.

II. Années 1960–1980 : la mémoire devient mondiale grâce aux procès et aux médias

La photographie du procès Eichmann (doc. 2) symbolise une rupture majeure. En 1961, le nazi responsable de la logistique de la déportation est jugé à Jérusalem. Il apparaît isolé dans une cabine vitrée, ce qui renforce l'idée de culpabilité et de mise en scène judiciaire.

Apport pertinent

Le procès est filmé et suivi dans le monde entier, ce qui fait de la Shoah un événement mémoire global. Hannah Arendt publie *Eichmann à Jérusalem*, ce qui nourrit le débat intellectuel.

Apport pertinent

Dans les années 1980, le film *Shoah* de Claude Lanzmann (1985) prolonge cette médiatisation et impose le terme même de Shoah dans le grand public.

La mémoire n'est plus seulement individuelle : elle devient collective et internationale.

III. Depuis les années 1990 : reconnaissance politique et vigilance contre le négationnisme

Le discours de Jacques Chirac en 1995 (doc. 3) marque une troisième étape. Pour la première fois, un président français reconnaît la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs.

Apport pertinent

Cette période voit aussi l'adoption de lois mémorielles contre le négationnisme, comme la loi Gayssot (1990).

Apport pertinent

Les commémorations se multiplient et les musées comme Yad Vashem ou le Mémorial de la Shoah renforcent une mémoire institutionnelle.

La mémoire devient alors **officielle, politique et pédagogique**.

Conclusion

Ainsi, la mémoire de la Shoah a connu une évolution progressive : d'abord portée par les survivants, puis rendue visible par les procès et les médias, elle est aujourd'hui largement reconnue par les États et inscrite au cœur du devoir de mémoire. Cette évolution montre que la mémoire n'est jamais immédiate : elle se construit, se discute et se transmet.

COMMENTAIRES PÉDAGOGIQUES

Le corrigé répond bien aux attentes des correcteurs :

- Distinction entre témoignage, procès médiatisé, discours commémoratif (doc. 1, 2 et 3)
- Analyse de la construction progressive de la mémoire :
 1. 1945–1960 : mémoire étouffée, centrée sur les victimes.
 2. 1961–1980 : essor médiatique et judiciaire.
 3. Depuis 1995 : reconnaissance politique, enjeux civiques.
- Mobilisation pertinente des connaissances du cours : film *Shoah*, négationnisme, rôle de Vichy, survivants comme Elie Wiesel, etc.

Il évite les erreurs fréquentes :

- Confondre mémoire et histoire.
- Se limiter à résumer les documents sans les articuler.
- Négliger le contexte français (Vel' d'Hiv, discours de Chirac 1995).
- Affirmer que la Shoah était “ignorée” après 1945 sans nuance (les survivants ont témoigné, mais leur parole a été peu relayée).

MÉTHODE, CONSEILS ET ASTUICES

1. Bien analyser la consigne :

Dans une étude de documents, la consigne demande souvent de :

- montrer comment...
- expliquer en quoi...
- analyser comment évolue....

Astuce : reformuler dans sa tête la consigne en une question simple

Consigne :

À partir des documents 1, 2 et 3, et de vos connaissances, montrez comment se construit la mémoire de la Shoah de 1945 à nos jours.

Reformulation dans sa tête :

Comment la mémoire de la Shoah s'est-elle transformée entre 1945 et aujourd'hui ?

Ce qu'il faut faire :

- montrer une **évolution** ;
- parler de **mémoire** (pas de l'événement lui-même) ;
- organiser son devoir en **3 grandes étapes** visibles.

2. Présenter rapidement les documents... sans les résumer !

Beaucoup d'élèves perdent des points ici.

Il faut :

- dire la nature des documents(témoignage, photo, discours...)
 - donner le contexte (date / auteur / situation)
 - expliquer ce que le document montre
-
- **Ne pas** : raconter tout le document
 - **Ne pas** : recopier des passages
 - **Ne pas** expliquer la Shoah (ce n'est pas une narration historique)

Exemple court à imiter pour présenter rapidement un document :

→ *Le témoignage de Primo Levi (1947), écrit juste après la guerre, montre que les survivants veulent transmettre mais que leur parole est encore peu entendue. »*

3. Montrer impérativement un progrès, une chronologie

Les sujets sur « *Histoire et mémoires* » demandent toujours une idée d'évolution.

Pour la Shoah, retienir ce schéma simple (à réutiliser dans un devoir sur ce sujet) :

1. 1945–1960 : la mémoire des survivants, encore peu entendue
2. Années 1960–1980 : mémoire mondiale, procès, films, prise de conscience
3. Depuis 1995 : mémoire officielle, reconnaissance politique, lutte contre le négationnisme

Astuce : commencer par annoncer ces 3 étapes → c'est un bonus de clarté !

4. Croiser documents et connaissances = indispensable

Un bon devoir ne se contente pas d'expliquer les docs : il faut ajouter quelques connaissances du cours, mais seulement si elles s'articulent avec les documents.

Exemples utiles et rapides à placer :

- Le procès Eichmann (1961) = grande médiatisation.
- Le film *Shoah* de Lanzmann (1985).
- Le discours Chirac 1995 reconnaissant la responsabilité française.
- Le développement du négationnisme et des lois mémorielles.

Astuce : viser 4–5 éléments de connaissances du cours, pas plus !

5. Ne pas écrire un récit historique : faire de l'analyse

Erreur fréquente :

✗ refaire un résumé de la Shoah

✗ raconter la guerre, Auschwitz, la déportation etc.

On évalue l'esprit critique, pas le récit.

Donc se demander à chaque phrase : “*Est-ce que j'analyse la mémoire ou est-ce que je raconte l'histoire ?*”

Si tu racontes : coupe.

Si tu analyses : garde.

6. Structure la copie en trois parties très visibles

Structure simple (et efficace) :

- Les mémoires dans l'immédiat après-guerre :
la parole des survivants mais un silence social → Document 1.
- Les années 1960–1980 :
la diffusion mondiale (procès, médias) → Document 2.
- Depuis les années 1990 :
reconnaissance politique et lutte contre le négationnisme → Document 3.

*Astuce : écris les bornes chronologiques dans les accroches ou les titres
→ on gagne en précision.*

7. La conclusion doit répondre très clairement à la consigne

- rappeler les trois étapes
- utiliser les mots de la consigne
- souligner un enjeu citoyen (mémoire = vigilance contre l'antisémitisme)

Astuce : faire et mémoriser une phrase modèle réutilisable, comme par exemple :

→ « *Ainsi, la mémoire de... s'est construite en plusieurs étapes, d'abord..., puis..., avant de devenir..., ce qui montre que... »*

8. Les 5 erreurs qui font perdre des points (à éviter absolument)

1. X Résumer les documents au lieu d'analyser.
2. X Mélanger mémoire et histoire.
3. X Ne pas citer ou dater les documents.
4. X Oublier la chronologie ou les étapes.
5. X Faire un devoir trop court / non structuré.

9. Checklist finale à faire mentalement avant de rendre ton devoir

- Ai-je présenté les docs (nature + contexte) ?
- Ai-je montré une évolution de la mémoire ?
- Ai-je ajouté quelques connaissances du cours ?
- Ai-je fait des paragraphes clairs et organisés ?
- Ai-je répondu exactement à la consigne ?

Si tout est coché → la copie est solide.

